

# L'information et ses valeurs dans le monde numérique: entre commodité et bien commun

Présentation au Congrès de  
l'Association des archivistes du Québec  
Québec, 15 juin 2016  
Robert Nahuét et Alain Roy  
Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives Canada



Bibliothèque et Archives  
Canada

Library and Archives  
Canada

Canada

# Plan de l'exposé

- Introduction
- 1- Théorie des valeurs selon Schellenberg: primaire et secondaire
- 2- Critères et opérationnalisation :
  - 2.1- Impossibilité de prévoir les courants futurs de la recherche historique
  - 2.2- Transsubstantiation ou le passage du document 'primaire' à l'archive historique
  - 2.3- Valeurs et processus de sélection concertée
- 3- Enjeux de la marchandisation: la valeur économique du document
  - 3.1- Science économique et économie de l'information
  - 3.2- Marchandisation de l'information et des archives
  - 3.3- Les conséquences potentielles
  - 3.4- Deux débats brûlants: marchandisation, savoir et archives
- Conclusion

# 1- La théorie des valeurs selon Schellenberg: primaire et secondaire

- La théorie des valeurs problèmes terminologiques et méthodologiques:
  - Valeur historique, archivistique, administrative, valeur d'information, valeur patrimoniale...
- Schellenberg et la valeur des archives publiques:
  - Valeur primaire: administrative, légale, financière
  - Valeur secondaire: témoignage, information
  - Hiérarchie des valeurs, théorie des 3 âges, passerelle entre GD et AH

## 2- Critères et opérationnalisation

### 2.1- Impossibilité de prévoir les courants futurs de la recherche historique

- Document: fruit des activités d'une organisation
- Comment devient-il « historique » ?
- Notion de valeur: incarnée dans les processus de sélection et constitution de la mémoire
- Tous les documents naissent égaux ?

## 2- Critères et opérationnalisation

### 2.2- Transsubstantiation ou le passage du document 'primaire' à l'archive historique

- Modifications de la forme, du contenu ou de la structure moléculaire du document ?
- Qualités intrinsèques du document historique: reliées à la nature même du document
  - 1- unicité: rareté
  - 2- preuve crédible (qualité de preuve): les qualités intrinsèques du document historique
- Valeur de témoignage (Schellenberg): prendre en compte son organisation et mode de fonctionnement – fonctions et activités principales de l'organisme
- Valeur d'information: besoins de la recherche et des chercheurs
  - Archiviste: médiateur entre spécialistes et utilisateurs d'archives
- Les éléments représentatifs de l'ensemble d'une société
  - Booms et le *Documentation Plan* ou la « densification qualitative »

## 2- Critères et opérationnalisation

### 2.3- Valeurs et processus de sélection concertée: l'apport d'autres professionnels

- Booms: valeur archivistique n'est pas seulement intrinsèque aux documents, elle s'incarne dans les processus d'évaluation
- Méthodologie de BAnQ et l'apport d'autres spécialistes aux outils de sélection (GD): Archiviste proposeur principal et médiateur

# 3.1 La science économique et l'économie de l'information

*Alfred Marshall: "knowledge is our most powerful engine of production" (1890)*

- 1<sup>ière</sup> vague : le rôle de l'information pour le marché (de Hayek en 1937 jusque dans les années 1980)
- 2<sup>e</sup> vague: le poids de l'information dans l'économie (Machlup, 1962; Porat, 1977; Paquet, 1988)
  - Intérêt pour les caractéristiques de l'information en tant que bien économique
- 3<sup>e</sup> vague: économie de l'information (Stiglitz, 1985; Braman, 1999)
- Parallèlement, depuis les années 2000, intérêt pour la marchandisation (*commodification*) de l'information:
  - Congrès internationaux et recherches de la part de juristes de l'information (Hugenholtz, 2004; Pessach, 2008)
  - Réflexions critiques chez les bibliothécaires (Fleissner, 1999; Cope, 2014; *Progressive Librarians*, no 43, 2014/2015)
  - Delrieu (2010) sur les produits dérivés en archives

## 3.2 La marchandisation de l'information et des archives (1)

- La marchandisation est, selon Bourdieu, « la transformation en marchandises et en sources de profit de toutes les activités de service, y compris celles qui répondent à ces droits fondamentaux que sont l'éducation et la culture »
- Cette transformation en marchandise implique que l'information, qui est un bien public, devienne un bien économique privé.
- Selon les économistes, un bien public possède trois caractéristiques :
  - La consommation d'un bien par un utilisateur ne limite pas celle d'un autre consommateur (par exemple, la consultation d'un fonds par quelqu'un n'empêche pas une autre personne de le consulter);
  - La consommation ne se traduit pas par une perte ou diminution du bien, i.e. que l'information demeure intacte malgré son usage (ce n'est pas parce qu'un fonds est consulté que l'information disparaît);
  - La consommation n'est pas limitée par un mécanisme d'exclusion garantissant l'exclusivité (il n'y a pas d'exclusivité à consulter un fonds).



## 3.2 La marchandisation de l'information et des archives (2)

- La dématérialisation de l'information par la numérisation rend encore plus facile cette marchandisation, car elle
  - Réduit les coûts;
  - Facilite la reproduction, l'accès et la distribution;
  - Ne dispose pas nécessairement de mécanisme d'exclusion;
  - Rend économiquement intéressant des éléments d'information qui ne l'étaient pas auparavant.
- Pour devenir une marchandise commercialisable, de nouveaux mécanismes d'exclusion doivent être introduits. En ce qui a trait aux archives, ces nouveaux mécanismes découlent de l'usage exclusif accordé par des institutions publiques à des partenaires commerciaux concernant des fonds ou collections sur lesquels ces derniers exercent un droit de propriété partiel, ce qui leur permet d'imposer pour une certaine période de temps des frais d'acquisition ou d'abonnement, donnant un accès « exclusif » à l'information aux « consommateurs » ou abonnés dudit partenaire.

## 3.3 Les conséquences potentielles

- L'accès :
  - L'accès égal pour tous est soumis aux lois du marché, du moins pour une partie de la collection et pour une période de temps limitée.
- La mémoire disponible:
  - On privilégiera les collections les plus à même de générer un profit. Les perspectives commerciales des partenaires se traduiront par des choix qui, plutôt que de refléter la diversité de la société, renforceront les vues, croyances, perceptions et intérêts particuliers de ces corporations.
- Les institutions de mémoire:
  - La pression sera plus grande pour que les centres d'archives adoptent une approche de « marché » et délaissent leur mandat de préserver l'intérêt public.

## 3.4 Deux débats brûlants: marchandisation, savoir et archives

- Accès des universités au contenu numérique (Canada et ailleurs)
  - Problème des abonnements aux revues de recherche
  - Constat généralisé au cours des derniers mois : Montréal, Sherbrooke, Memorial, Calgary
  - La recherche démontre le contrôle croissant de quelques conglomérats très rentables (Larivière et al., 2015)
- L'accès aux fichiers de généalogie (France)
  - Généalogie : marché mondial en croissance (2 milliards \$ en 2012; estimé 2,7 en 2018)
  - 2008: *Le Figaro* titre « Des pans entiers de notre état civil vont passer aux mains du privé »
  - 2009: Appel pour « une généalogie libre basée sur l'entraide et le partage »
  - 2010: La mise en demeure des départements par *Genealogie.com* pour obtenir les fichiers numériques donne lieu à un vaste débat et à la promotion d'archives publiques libres

...et en 2013, le débat se déplace à la BNF

# Conclusion

- J. Grimard – Les archives: un bien collectif
- Valeurs primaires et secondaires et la marchandisation
- Archivistes: des « courtiers » en valeurs:
  - Identification et préservation des témoignages significatifs
  - Les archives, bien collectif à préserver
- La nécessité d'une vigilance face aux « économistes » de l'info
- Les enjeux à long terme: l'accès à la culture et à la connaissance

« Le monde numérique a créé un espace commun naturel du XXI<sup>e</sup> siècle en déposant le savoir collectif et l'information dans des espaces collaboratifs partagés pour l'usage de tous. »

Guy Berthiaume, 25 mai 2016



**QUESTIONS ?**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION !!**

